

Magistrature, & de lui supposer des ennemis auprès du Trône. Ses seuls, ses vrais ennemis, sont ceux qui, dans son propre sein, lui font tenir un langage opposé à ses principes; qui lui font dire, « que tous les Parlemens ne forment qu'un seul & même Corps, distribué en plusieurs classes : Que ce Corps, nécessairement indivisible, est de l'essence de la Monarchie, & qu'il lui sert de base : Qu'il est le siège, le tribunal, l'organe de la Nation : Qu'il est le protecteur & le dépositaire essentiel de sa liberté, de ses intérêts, de ses droits : Qu'il lui répond de ce dépôt, & seroit criminel envers elle, s'il l'abandonnoit : Qu'il est comptable de toutes les parties du bien public, non seulement au Roi, mais aussi à la Nation : Qu'il est Juge entre le Roi & son Peuple : Que gardien du lien respectif, il maintient l'équilibre du Gouvernement, en réprimant également l'excès de la liberté & l'abus du pouvoir : Que les Parlemens coopèrent avec la Puissance Souveraine dans l'établissement des Loix : Qu'ils peuvent quelquefois, par leur seul effort, s'affranchir d'une Loi enrégistrée, & la regarder à juste titre, comme non existante : Qu'ils doivent opposer une barrière insurmontable aux décisions qu'ils attribuent à l'autorité arbitraire, & qu'ils appellent des Actes illégaux, ainsi qu'aux ordres qu'ils prétendent surpris; & que, s'il en résulte un combat d'autorités, il est de leur devoir d'abandonner leurs fonctions & de se démettre de leurs Offices, sans que leurs démissions puissent être reçues. »

*Entreprendre d'ériger en principes des nouveautés si pernicieuses, c'est faire injure à la Magistrature, démentir son institution, trahir ses intérêts, & méconnoître les véritables Loix fondamentales*